

**Patrimoine Management & Associés**  
Société de Courtage d'Assurances  
Société par Actions Simplifiée au capital  
de 45 530 euros  
484 304 696 RCS Paris  
N° immatriculation ORIAS : 07 023 148

**Siège Social :**  
21 rue de la Banque  
75002 Paris

**Axéria Vie (April Group)**  
Société d'assurance sur la vie  
Société Anonyme au capital  
de 40 042 327 euros,  
régie par le Code des Assurances,  
immatriculée au RCS Paris 487 739 963.

**Siège social :**  
33 rue de Châteaudun  
75009 Paris

Souscripteur du contrat :

**Le Collège du patrimoine**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
66 avenue des Champs Elysées  
Bât. C - 7<sup>ème</sup> étage  
75008 Paris

## CABINET SPONTINI-KERFLECH

6, rue de Rohan 35000 Rennes

Tel: 33 2 99 79 39 91

Secrétariat: 33 2 98 96 33 77

E-fax: 33 8 20 48 21 76

Gsm: 33 6 60 09 64 90

[www.spontini-kerflech.com](http://www.spontini-kerflech.com)

(1) Les revenus sont exonérés d'impôts au terme de 8 ans de détention dans une limite annuelle de 4 600 euros pour une personne seule ou de 9 200 euros pour un couple ; au-delà, ils sont imposés, au choix du contribuable, soit à un taux de prélèvement forfaitaire libératoire faible, fixé à 7,50% (hors prélèvements sociaux en vigueur), soit au barème progressif de l'impôt sur le revenu (selon la fiscalité en vigueur).

(2) Prélèvements sociaux en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 : 12,1 %.

(3) En cas de décès, le capital est transmis au conjoint bénéficiaire en exonération de droits de succession et au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) en exonération de droits dans la limite de 152 500 euros par bénéficiaire, au-delà taxation forfaitaire de 20% (pour le capital transmis correspondant aux primes versées avant 70 ans). Après 70 ans, exonération du capital transmis au conjoint bénéficiaire, et pour les autres bénéficiaires : exonération des primes versées dans la limite de 30 500 euros et au-delà, taxation des primes selon le barème des droits de succession (les plus-values sont exonérées). Ces seuils d'exonération s'entendent tous contrats confondus (selon la fiscalité en vigueur).

Les opérations de souscription, rachat et arbitrage des unités de compte proposées dans les formules et la gestion libre ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus en vigueur disponible gratuitement et sur simple demande auprès de Patrimoine Management & Associés.

Ce document n'est pas contractuel et ne constitue pas en lui-même une offre commerciale.

Les informations d'ordre fiscal contenues dans ce document sont à jour au moment de sa parution et sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement. Les conditions générales du contrat d'assurance vie Patrimoine Opportunités de Axéria Vie sont disponibles sur simple demande effectuée auprès de Patrimoine Management & Associés, 21 rue de la Banque, 75002 Paris, N° ORIAS : 07 023 148.

Informations relatives à l'activité d'intermédiation en assurance :

En application de l'article L520-1-II-6-1° du Code des Assurances, Patrimoine Management & Associés vous informe :

- ne pas être soumis à une obligation contractuelle d'exclusivité avec une ou plusieurs entreprises d'assurance,
- travailler actuellement principalement avec les entreprises d'assurance suivantes : Axéria Vie, Cardif Assurance Vie, Generali Patrimoine, Investife France, La Mondiale Partenaire, Dexia Epargne Pension, Inora Life.

La liste actualisée pourra être fournie sur demande écrite à Patrimoine Management & Associés.

Numéro d'immatriculation auprès de l'ORIAS : 07 023 148. Ce numéro est consultable sur le site du Registre des Intermédiaires d'Assurances : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Liens Financiers : La compagnie d'assurances Cardif Retraite Assurances Vie, filiale de BNP Paribas Assurance, détient 70 % du capital de Patrimoine Management & Associés.

Coordonnées du service réclamations : Patrimoine Management & Associés - Département litiges et contentieux 21 rue de la Banque 75002 Paris. Coordonnées de L'ACAM : 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Réf. : Patrimoine Opportunités - BR AS 01 - 01032009 - Photos : Jupiter Images.



## Patrimoine Opportunités

**Donnez du potentiel à votre patrimoine.**

- Un taux exceptionnel sur le fonds en euros.
- Un contrat simple et accessible.
- La fiscalité avantageuse de l'assurance vie.



# Patrimoine Opportunités vous offre en 2009 un taux exceptionnel sur le Fonds en euros\* !

Conçu en partenariat avec la compagnie d'assurance Axéria Vie, **Patrimoine Opportunités** est un contrat d'assurance vie multigestionnaire conjuguant opportunités de placement et optimisation fiscale.

- 1 Le taux en vigueur actuellement sur le **Fonds en euros** est inscrit sur l'avenant au contrat. Contactez vite votre conseiller pour le découvrir !
- 2 Patrimoine Opportunités est accessible dès 10 000 euros de versement à l'ouverture et 1 500 euros pour tout versement complémentaire.
- 3 Offre bancaire associée : pour bénéficier à tout moment d'une réserve de liquidités.
- 4 Adhésion au Collège du Patrimoine : pour disposer d'une surveillance permanente du contrat et des performances financières.



\* Net de frais de gestion, prorata temporis, de la part de votre investissement sur le Fonds en euros en 2009. Hors frais d'entrée du contrat. Offre sous conditions.

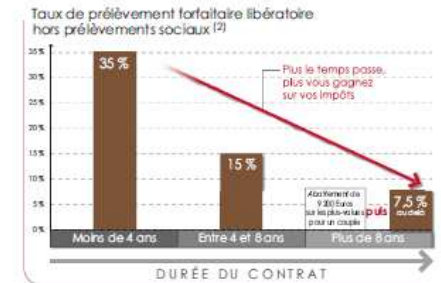
## La bonne réponse à vos objectifs patrimoniaux

- Constituer un capital pour construire vos projets.
- Valoriser un capital que vous avez constitué.
- Transmettre un capital dans les meilleures conditions.
- Vous protéger et protéger vos proches.

Garantie de prévoyance :  
Garantie Décès Plancher

## Une fiscalité allégée pour votre patrimoine

- Pendant la vie du contrat
  - Pas d'imposition sur vos plus-values en cas d'arbitrage.
  - Exonération partielle des plus-values lors du rachat<sup>(1)</sup>.



- Pour mieux transmettre votre capital
  - Transmission de vos capitaux sans droits de succession au conjoint bénéficiaire et dans les limites légales<sup>(3)</sup> pour les autres bénéficiaires.



## Des supports financiers à la carte

Une offre financière multigestionnaire et multi-styles qui couvre l'ensemble des zones géographiques et des secteurs économiques.

### Gestion QuAM

Profitez au mieux du potentiel de tous les marchés haussiers en limitant fortement les baisses

- Réactivité face aux signaux des marchés, avec un contrôle du risque permanent.
- Gestion quantitative fondée sur un modèle mathématique, systématique et objectif.
- OPCVM Parworld QuAM 10, QuAM 15, Obligations à capital garanti.

### Gestion immobilière Primonial

Diversifiez votre patrimoine en profitant d'une régularité de rendement sur l'immobilier d'entreprise.

- Multigestion immobilière pour capter les meilleures opportunités du marché.
- Indépendance dans la sélection. Expertise de gestion de plus de 30 ans.
- SCI Primonial Capimmo.

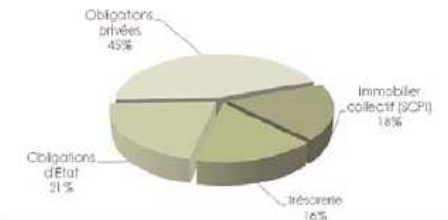
### Gestion JPMorgan AM

Choisissez un fonds de fonds dont la gestion est adaptée à votre sensibilité d'investisseur.

- Une gestion flexible pour saisir les opportunités du marché.
- Sélection de fonds au sein de la gamme JPMorgan, acteur international majeur.
- OPCVM JPM Stratégie Harmonie, Vivacité, Audace.

### 1 Fonds en euros

composition au 31/12/2008



Près de 50 fonds de maisons de gestion parmi les plus prestigieuses, si vous souhaitez réaliser seul vos choix d'investissement.